



Gendarme portant plainte malgré excuses immédiates et répétées

Par **mikanesh**, le **10/09/2011** à **19:10**

Bonjour et merci d'avance de vos avis et conseil, je vais en avoir besoin.

En espérant ne pas m'être trompé de section pour poster cette discussion.

Il y a 2 jours je me suis fait arrêté pour non port de la ceinture (ils avaient un radar mais manque de bol pour eux je dépasse jamais les 30).

C'était devant chez moi, à la campagne, sur une petite route déserte, sur 500m, en revenant de la boulangerie du village.

j'ai essayé de vendre ma cause à la gendarme sachant que j'ai tous mes points, que je n'ai jamais d'accident, de contraventions, d'excès de vitesse... que je mets toujours ma ceinture, que c'était un oubli réellement et sincèrement exceptionnel... elle a rien voulu savoir et m'a collé la prune. Quand j'ai vu le montant (90euros), j'étais blême, choqué. Quand je lui ai dit que j'étais fauché elle a répondu "il fallait le dire avant, maintenant c'est trop tard" (?).

Je fais du travail social et vie en Inde, 90euros c'est un mois et demi de mon loyer...

L'absurdité de la situation couplé à un fort ressentiment d'injustice, j'ai prononcé, alors qu'elle partait, me tournant le dos, dans ma bouche, sans me retourner ni m'adresser directement à elle le mot " salope".

Évidemment elle a entendu, s'est retourné, m'a fait sortir de la voiture et appelé ses collègues en renfort.

J'ai reconnu que ce mot prononcé avait rattrapé ma pensée, que je n'aurai pas du (le prononcer), je me suis excusé, puis une deuxième fois alors que son collègue me l'ordonnait. J'étais irrité par la situation, je tremblais et avait du mal à le cacher -n'ayant aucune forme de respect pour l'uniforme, ce qu'ils me demandaient d'avoir, se présentant comme "force de l'ordre" ("quel ordre ? qu'est-il arrivé aux gardiens de la paix?" je leur ai demandé).

Hier j'ai renvoyé mon pv payé avec une grosse douleur au postérieur.

Cette après-midi surprise, visite d'un gendarme, convocation à la gendarmerie pour demain matin. Je les ai appelé, il m'a dit que la gendarme avait porté plainte. J' ai réussi à repousser le rendez-vous à mercredi.

J'ai donc quatre jours pour me préparer.

Le plus gros des problèmes dans l'histoire c'est ma personnalité et mon refus d'accepter une autorité que ma conscience ne reconnaît pas. J'ai du mal à me coucher devant ces types au qi limité... j'ai une grande gueule, souvent incontrôlable et j'ai peur de la manière dont je vais réagir à leurs ordres, leurs questions, leurs sentiments de supériorité, leurs pressions, leurs tentatives de me faire craquer pour en rajouter au dossier... j'ai peur de me retrouver dans un engrenage infernal.

et je n'ai pas le moyen de m'offrir un avocat pour parler pour moi.

Je réitérerai pour la 3 ième mes excuses mais 2 fois c'était pas assez ?

Je n'en vois même pas l'intérêt: il me semble manifeste qu'ils ont décidé de me harceler, de me faire rentrer dans cet engrenage infernal, procès, dommages et intérêts...

C'est plus à salope que je pense mais (ça reste entre nous) à "bande de pervers, sadiques, rendez-vous utiles à la paix sociale et allez mériter vos salaires payés avec nos impôts au lieu d'emmerder les pauvres inoffensifs dans mon genre etc etc etc "

S'il vous plaît conseillez-moi pour m'aider à me sortir de ce cauchemar digne des pires dictatures procédurières avant que je me retrouve en taule et/ou dépouillé de mes derniers euros.

Merci de m'avoir lu

"Quand l'ordre est injuste, le désordre est un début de justice" Romain Rolland, prix nobel de littérature

Par **mimi493**, le **10/09/2011 à 19:51**

Si le gendarme décide de conserver la plainte, ça dépendra du proc, mais l'ambiance actuelle est de punir tous les dérapages donc ... Tête basse, je regrette sans essayer de vous justifier (l'injure n'est pas justifiable dans votre cas)

Par **mikanesh**, le **10/09/2011** à **20:49**

merci de votre réponse.

Mon inquiétude, c'est que c'est exactement ce que j'ai fait immédiatement et spontanément... Puis répéter une deuxième fois sur l'ordre du collègue qui m'a traité de misogyne sans s'excuser ensuite (je peux porter plainte ?).

Dans ces conditions que changerait la troisième ?

Sauriez-vous me dire comment se déroulera l'entretien ? Vont-ils prendre ma déposition? me faire signer quoi que ce soit? Je souhaiterais préparer mes réponses mot pour mot pour ne pas sortir des rails, et ne pas répondre aux questions que je n'aurais pas préparées.

J'ai lu quelque part que c'était un business classique des agents pour arrondir leur fin de mois.

Sachant qu'un particulier qui vivrait la même expérience que l'agent (demi-mot, pas adressé directement, plates excuses) se verrait rire au nez et interdit de déposer une telle plainte, y additionnant le coût en argent publique d'une telle procédure judiciaire, il me semble qu'il y a un dysfonctionnement grave de l'appareil judiciaire au pays de la liberté d'expression... n'ayons pas peur des mots une vraie injustice.

Par **mimi493**, le **10/09/2011** à **21:38**

[citation]Puis répéter une deuxième fois sur l'ordre du collègue qui m'a traité de misogyne sans s'excuser ensuite (je peux porter plainte ?). [/citation] sauf qu'en l'occurrence c'est vrai : quand on traite une femme de salope, vous croyez qu'on est quoi ? Misogyne n'est pas une insulte, tout au plus pourriez vous arguer de la diffamation, mais il invoquera l'exception de vérité sans compter que vous n'avez aucune preuve.

[citation]Je souhaiterais préparer mes réponses mot pour mot pour ne pas sortir des rails, et ne pas répondre aux questions que je n'aurais pas préparées.[/citation] ce n'est pas possible, les questions s'enchaîneront vite, ne vous laissant pas le temps, s'ils font un interrogatoire en suivant les règles de l'art.

Par **amajuris**, le **10/09/2011** à **22:24**

bjr,

" Le plus gros des problèmes dans l'histoire c'est ma personnalité et mon refus d'accepter une autorité que ma conscience ne reconnaît pas. J'ai du mal à me coucher devant ces types au qi limité... j'ai une grande gueule, souvent incontrôlable ".

vous avez tout dit quant à votre personnalité que vous devez assumer.

quant à votre appréciation sur le qi limité des gendarmes, je puis vous assurer que compte

tenu du marché de l'emploi tous les jeunes gendarmes sont pour la plupart bac + 2.
je trouve votre rejet de l'autorité et le manque de respect envers autrui incompatibles avec
l'activité de travailleur social.
ce serait plutôt une circonstance aggravante.
cdt

Par **mikanesh**, le **11/09/2011** à **11:41**

à vous lire amatjuris, il me semble que vous avez accepté le fait que la france est donc bel et bien un état policier où les forces de l'ordre sont là pour établir un rapport de force et d'intimidation avec la population pour inculquer à cette population la peur de l'"ordre".

police partout justice nulle part. privilège pour les uns, obéissance aveugle pour les autres.

a quand la police des pensée et des émotions ?

des implants cérébraux pour chacun, à chaque pensée négative sur l'armée ou la police ou sentiment d'injustice vis-à-vis de l'"ordre", débarquement au domicile d'un camion de CRS armés jusqu'aux dents et prison ferme. peine de mort à la 3^{ème} récidive.

en effet d'un point de vue philosophique et spirituel il est communément admis et compris que la pensée est une action. Si prononcer un mot est un crime grave, le penser est le même. soyons cohérents.

J'éclaircis pour ceux qui font des raccourcis: quand j'ai prononcé le mot salope, l'agent était partie, me tournait le dos, et je me parlait à moi-même et dans ma barbe, dans le cadre privée de ma voiture sans la regarder. Si ça avait été un mec j'aurais dit salop (en suivant votre logique cela aurait fait de moi...quoi ? hm? un féministe ?).

A vous lire également mes excuses spontanées et immédiates était également un manque de respect et donc la réaction de l'agent suite à ces excuses est justifiée.

Fallait-il que j'attende que l'agent me donne l'ordre de m'excuser pour le faire ? ai-je donc eu tort de prendre cette initiative ? dois-je présenter mes excuses pour avoir présenter mes excuses sans qu'on m'en ait donné l'ordre ?

j'essaye de comprendre vos perspectives, c'est tout.

understanding goes a long way

ps: je suis rassuré de voir que cest la même personne sur les 2sites qui me fait des remarques aussi peu pertinentes ni en rapport avec l'histoire.

Mimi, merci je vais quand même préparer des réponses.

POur les question qui me font peur j'avais penser à ceci :

""je souhaiterai, si possible, ne pas avoir à répondre à cette question dans le cadre de cette convocation et de votre fonction; je reste néanmoins disponible pour échanger mes idées et

représentations du monde avec la personne humaine qui se trouve derrière l'uniforme dans le respect et le non-jugement des opinions de chacun.""

je comprends rien à ce monde de la police, cest pour ceci que je demande de l'aide, alors une fois encore merci de me lire et de m'avoir répondu de manière pertinente (sauf sur le mysogine, désolé je comprends pas.... je devais dire "salop" pour ne pas l'être? ma réaction impulsive n'avait rien avoir avec sa condition féminine mais le pv évidemment)

Par **amajuris**, le **11/09/2011 à 12:55**

nous sommes sur un forum juridique et non sur un forum philosophique.

Par **mimi493**, le **11/09/2011 à 13:46**

[citation]à vous lire amatjuris, il me semble que vous avez accepté le fait que la france est donc bel et bien un état policier où les forces de l'ordre sont là pour établir un rapport de force et d'intimidation avec la population pour inculquer à cette population la peur de l'"ordre".
[/citation] ça n'a RIEN à voir avec votre cas

Avez-vous commis une infraction pénale en ne mettant pas votre ceinture ? OUI, la contravention est justifiée, en aucun cas abusive. Si c'est interdit de ne pas mettre sa ceinture, c'est dans le bien de la société, ce que personne ne conteste

Avez-vous injurié une femme en la traitant de salope ? OUI et ce qui vous ennuie c'est qu'une femme ose se plaindre de ça. Le reste c'est du bla bla pour justifier l'injustifiable

Par **mikanesh**, le **11/09/2011 à 14:14**

expliquez-moi au lieu de me traiter de malfrat, on avance pas.

je veux comprendre la loi. techniquement, ce que l'on me reproche exactement.

A savoir :

on me reproche d'avoir prononcé ce mot ou on me reproche qu'elle ait pu être blessé dans son égo pour l'avoir entendu ? (chose pour laquelle je me suis excusé - etc - combien de fois dois-je le répéter pour que vous me croyez ?- et j'ai présenté mes excuses non par pas peur de la loi ou de l'uniforme, mais parce que je regrettais sincèrement ce qu'il venait de se passer et que mon intention n'était pas de blesser la personne dans l'uniforme. Je ne faisais qu'exprimer une opinion personnelle et privée qui ne regardais que moi et ma conscience. Est-ce interdit ? si oui on parle bien de police de pensée.

j'ai honte d'ignorer les lois à ce point mais vraiment ce n'est pas mon monde...

prenons un exemple : je suis en train de parler avec des amis, nous sommes enregistrés, j'émet une opinion personnelle négative, dégradante (à tort ou à raison, peu importe) sur l'action d'un agent de police X qui m'a collé une prune (à tort ou à raison, peu importe).

Un agent de police Y entend la conversation, Suis-je passible de poursuite ?

l'agent de police X concerné entend la conversation, suis-je passible de poursuite ?

si oui aux deux, encore une fois on parle de police de la pensée.

merci de m'aider à comprendre si vous pouvez

Par **mikanesh**, le **11/09/2011** à **17:12**

j'ai trouvé

http://fr.wikipedia.org/wiki/Outrage_%C3%A0_agent_public_en_France

[quote]L'article 433-5 du Code pénal le définit ainsi1 :

« Constituent un outrage puni de 7 500 euros d'amende les paroles, gestes ou menaces, les écrits ou images de toute nature non rendus publics ou l'envoi d'objets quelconques adressés...[/quote]

en toutes lettres dans l'article de loi "adressés", je ne m'adressais pas à elle, je parlais tout seul il n'y a donc pas outrage, si elle prétend que j'étais face à elle et que je m'adressai à elle, ce serait un faux témoignage...et un bel exemple montré par nos gardiens de l'ordre...

évidemment si elle mentait -ce qu'elle a du faire vu que la plainte a été acceptée semble-t-il, c'est sa parole contre la mienne et je l'ai dans l'os...

terrifiant, je vais y aller avec un témoin je pense à cette convocation